

Responsable technique d'entretien, maintenance, travaux neufs

Autres appellations

Chef d'atelier, Chef d'atelier entretien (cadre), Chef du service entretien, Chef du service maintenance, Ingénieur travaux, Ingénieur d'entretien, Ingénieur de maintenance, Ingénieur travaux neufs, Responsable des bâtiments, Responsable des services généraux, Responsable du groupe technique de maintenance, Responsable maintenance

Définition

Assure le maintien en bon état des équipements, du matériel, des infrastructures et des bâtiments. Définit et optimise les moyens à mettre en œuvre pour ce maintien ou pour l'amélioration des performances de l'appareil productif en termes de coûts et de taux d'utilisation des machines ou bien encore des conditions d'habitabilité d'un immeuble. Participe aux projets d'investissement en équipements nouveaux. Anime et dirige des équipes de techniciens ou de cadres. Est plutôt polyvalent dans un service interne de maintenance et plutôt spécialisé chez un prestataire de services. Peut aussi négocier et gérer le budget de son service.

Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier s'exerce au sein du service maintenance, d'une société prestataire de services ou d'une entreprise de gestion de parc. Dans le secteur industriel l'activité nécessite une collaboration avec les différents services de l'entreprise, les clients (problèmes techniques), les fournisseurs et les sous-traitants. Certains travaux de maintenance entraînent des conditions particulières d'exercice : astreintes, mobilité géographique (intervention sur plusieurs sites)...

Formation et expérience

Ces emplois/métiers sont accessibles, pour les cadres, à partir de formations de niveaux II et I (MST, DES, diplôme d'ingénieur). L'accès est aussi possible pour certains autodidactes titulaires de BAC, BTS ou DUT complété par une expérience de la fonction maintenance ou de la fonction production (connaissances techniques nécessaires). Les diplômes des écoles d'ingénieurs ou de troisième cycle d'enseignement supérieur (généralistes) sont le plus souvent requis. Les postes hiérarchiques nécessitent une importante connaissance de l'entreprise (site et équipements) et de la fonction production (organisation et technologie).

Compétences de base

- Réaliser les états des lieux quantitatifs et qualitatifs.
- Expertiser les défaillances afin de proposer des améliorations.
- Etablir le programme prévisionnel de maintenance dans le respect du budget.
- Mettre au point et optimiser les procédures de maintenance.
- Diriger et suivre les travaux de maintenance et de dépannage.
- Sensibiliser et former le personnel à la maintenance des équipements et des installations.
- Intervenir en cas de panne en pondérant les conséquences.
- Assurer la sécurité des interventions.
- Optimiser la facilité d'intervention sur les équipements.
- Appliquer les prescriptions techniques (normes et réglementations).
- Animer/diriger des équipes et des hommes de son service.

Compétences associées

- S'adapter aux besoins nés de la modification de la conjoncture.
- Posséder des notions d'ergonomie.
- Connaître son environnement.
- Maîtriser une langue étrangère, notamment l'anglais.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi requiert d'être capable de :

- S'adapter aux nouvelles technologies.
- Respecter rigoureusement les procédures.
- Analyser et synthétiser des problèmes d'ordre technique et relationnel.
- Développer des liaisons fonctionnelles avec l'environnement / travail.

Spécificités

Activités exercées

- Planification des travaux de maintenance.
- Etude et optimisation des méthodes d'entretien.
- Mise en œuvre de la maintenance, l'entretien curatif, le dépannage.
- Direction des travaux neufs.
- Prise en charge du service après-vente.
- Participation aux activités liées à l'environnement et l'hygiène -sécurité.

Responsabilités exercées

- Animation et direction d'équipes de techniciens et d'agents de maîtrise.
- Animation et direction d'équipes d'ingénieurs et de cadres.

Domaines d'application

- Généraliste.
- Electricité, électronique, électrotechnique.
- Biologie, biochimie
- Chimie, pétrole, pharmacie
- Gaz, fluides.
- Génie climatique.
- Gestion de patrimoine.
- Mécanique, aéronautique, automatique (hydraulique, pneumatique).
- Matériaux, métallurgie.
- Textile.
- Autres.

Lieu d'exercice de l'activité

- Entreprise individuelle.
- Entreprise de maintenance spécialisée (prestataire de services, gestion de parc).

Conditions de travail

- Astreintes.
- Déplacements

Salaires (à titre indicatif)

- Responsable maintenance : 38/53 KE
- Responsable entretien/maintenance/technique confirmé : 35/45 KE